

Avril 2005

N° 77

# CONTRASTO



# Merci !

Sous votre impulsion, chères et chers contrAtomistes, le Père Noël n'a pas oublié, lors de sa tournée de fin d'année, de garnir généreusement les souliers déposés devant la cheminée de ContrAtom !

C'est de tout cœur que nous remercions toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont répondu au S.O.S. financier lancé fin décembre.

Ne bénéficiant d'aucune subvention, c'est uniquement grâce à votre générosité que nous faisons « tourner la boutique » sur le plan financier.

Nous sommes très encouragés par vos marques de confiance et de solidarité qui nous aident à persévérer dans notre combat pour la vie, vers la sortie du nucléaire.

Encore un grand merci !

**Pour l'équipe de ContrAtom,  
Anne-Cécile**

## sommaire du n° 77

Mobilisation contre l'enfouissement des déchets radioactifs	4-5
En Somalie, un malheur n'arrive jamais seul	5
Les centrales nucléaires face aux catastrophes naturelles	6-7
L'état se resserre autour de Youri Bandajevsky	8
Tchernobyl en France: restez SAGE	9
Lettre de Y. Bandajevsky	10
France: la Cour des Comptes s'inquiète du financement du démantèlement et du stockage des déchets	10
Mines d'uranium au Niger: la Cogéma devra rendre des comptes	11
Rubrique gastronomique	12-13
Syndrome de la Guerre du Golfe	13
Eau-Energie notre affaire: plus de 12 000 signatures récoltées	14
SOLAR 3 en construction à Genève	14
Energies renouvelables en Allemagne	15
Rotor en H	15
Courrier	16

Ont participé à la réalisation de ce numéro:

Fabienne GAUTIER  
Philippe GOBET  
Gino NIBBIO  
Stéphane PECORINI  
Anne-Cécile REIMANN  
Pierre VANEK

Tirage 1600 exemplaires  
Imprimerie du Lion  
Cotisation annuelle (comprenant l'abonnement au journal):  
40.- F

Abonnement au journal uniquement: 30.- F  
Soutien: 60.- F  
ou plus....

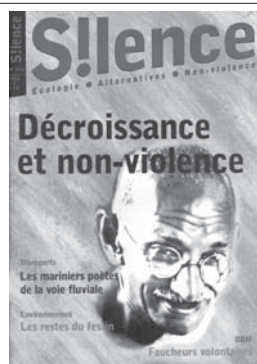
Le CCP de ContrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité et **mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent.**

**CCP 12-13446-0**

## Découvrez et faites découvrir la revue

# S!ence

Ecologie • Alternatives • Non-violence



**Abonnement-découverte: 25.- FS**  
les 6 premiers numéros.

**Abonnement normal: 60.- FS**  
les 12 numéros.

**Il vous suffit d'envoyer vos coordonnées à:  
ContrAtom - Case postale 65 - 1211 Genève 8  
en demandant soit un bulletin de versement  
pour l'abonnement soit un numéro d'essai.**

ContrAtom a choisi de diffuser en Suisse la revue française mensuelle Silence.

Si vous voulez participer à cet échange d'informations - parfois contradictoires - n'hésitez plus. Si vous ne connaissez pas la revue, vous pouvez nous en demander un numéro spécimen gratuit.

CONTRATOM  
CP 65  
1211 Genève 8  
Téléphone/répondeur:

**022 740 46 12**

[www.contratatom.ch](http://www.contratatom.ch)  
[info@contratatom.ch](mailto:info@contratatom.ch)

**N'hésitez pas à appeler notre secrétariat pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.**

*«Notre génération n'aura pas seulement à répondre des actes des hommes malfaisants. Il lui faudra aussi répondre du silence consternant des gens de bien». Martin Luther King*

Chères, chers ContAtomistes,

L'actualité nucléaire ne fait pas la une des journaux ces temps-ci, mais ne nous y laissons pas prendre, le calme n'est qu'apparent: à l'arrière-plan, de redoutables projets prennent forme de manière de plus en plus précise. En France, à Bure dans la Meuse, comme en Suisse, à Benken dans le canton de Zurich, l'enfouissement des déchets nucléaires est bel et bien programmé, c'est une évidence claire et nette ! Les partisans de l'atome le chantent sur tous les tons: «l'enfouissement est la meilleure façon ultime de traiter le problème des déchets nucléaires, le stockage en géologie profonde étant une solution sûre et économique pour la gestion à long terme des déchets nucléaires!»



Et les décideurs politiques de leur emboîter le pas, car il y a urgence et la pression est forte: pour faire passer leurs projets de nouvelles centrales nucléaires (la filière EPR en ce qui concerne la France), ils sont sommés de trouver une manière de se débarrasser au plus vite et à moindres frais des déchets nucléaires déjà existants, pour faire de la place à ceux qui vont suivre. C'est donc dans la précipitation que des décisions gravissimes, engageant l'avenir de la planète pour des millénaires, vont être prises sans autre forme de procès !

Les océans sont d'ores et déjà contaminés par les déchets nucléaires immergés en toute impunité, des années durant, et maintenant se serait au tour des entrailles de la Terre de subir une telle agression ?

### **Nous ne pouvons pas laisser faire ça !**

La responsabilité personnelle de chacun-e d'entre nous est engagée dans cette lutte pour la vie. Il est de notre devoir le plus impératif d'empêcher cette tragédie programmée. Donnons l'alarme, parlons-en autour de nous, informons-nous, participons aux mobilisations sur le terrain. Il faut que cela se sache et que cela devienne l'affaire de tous:

**Nous ne voulons pas d'enfouissement de déchets nucléaires au sein de notre Terre, ni ici, ni ailleurs.**

**Anne-Cécile**

# Mobilisation générale contre l'enfouissement des déchets radioactifs

*«Il n'y a pas de solution pour les déchets nucléaires. Toutes les hypothèses envisagées sont mauvaises, l'enfouissement profond étant carrément un crime contre les générations futures. La première chose à faire est d'arrêter de fabriquer des déchets radioactifs et donc de fermer au plus vite les centrales nucléaires.»<sup>1</sup>*

Les déchets nucléaires seront enfouis, c'est le slogan à la mode des nucléocrates de tout poil qui se rallient aujourd'hui tous à cette opinion. Et pourtant...de nombreuses études indépendantes montrent qu'aucun sous-sol au monde ne pourra confiner la radioactivité durant des milliers d'années ! L'enfouissement ne peut que retarder la remontée à la surface de la radioactivité, c'est donc d'un véritable crime différé à l'égard des générations futures dont il s'agit.

**Les déchets nucléaires représentent le pire casse-tête jamais posé à l'homme et, face à ce problème insoluble, une seule solution s'impose au regard des êtres qui occuperont cette planète après nous : cessez au plus vite d'en produire !** Comment se fait-il qu'une telle évidence ne saute pas aux yeux du commun des mortels ? Comment se fait-il que nous ne soyons encore qu'une poignée à tirer l'alarme ?

En Suisse, comme en France, on est sur le point de commettre l'irréparable : que ce soit à Benken (canton de Zurich) ou à Bure (Meuse), on se prépare à enfouir des déchets radioactifs sous terre. Ces projets monstrueux sont cautionnés par toute une cohorte d'experts et de parlementaires que l'on peut qualifier de totalement irresponsables, tant les décisions qu'ils vont prendre ont un caractère mortifère pour ceux qui vont nous succéder.

« Les déchets nucléaires seront stockés dans des formations géologiques profondes ».

« Le point de vue universel, c'est que l'enfouissement est la meilleure façon ultime de traiter ce problème des déchets nucléaires... »

« Il existe un consensus international sur le stockage géologique... »

« La communauté scientifique reconnaît que le stockage en géologie profonde est une solution sûre et



économique pour la gestion à long terme des déchets nucléaires... »

Cela n'est qu'un modeste échantillon des a priori criminels parmi ceux qu'on a pu entendre le jeudi 27 janvier 2005 de la bouche d'experts avertis qui s'exprimaient devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques français. Cette session d'auditions avait été convoquée **en préparation d'un projet de loi** que doit présenter le gouvernement français en 2006 sur la gestion des déchets nucléaires, comme l'y oblige une loi datant de 1991, dite loi Bataille du nom de son auteur, et qui définit les grands axes de la recherche sur la gestion à long terme des déchets hautement radioactifs et à vie longue.

**Or, le débat est d'ores et déjà faussé puisque le gouvernement français a approuvé la construction du réacteur EPR avant de savoir s'il existait une solution pour les déchets nucléaires produits par les réacteurs actuels.** De ce fait, les députés français, le couteau sous

la gorge, vont être sommés de trouver une façon de se débarrasser au plus vite et à moindres frais des déchets nucléaires actuels, dans la perspective de l'arrivée des suivants.

Convié à participer aux journées d'auditions citées plus haut, le Réseau français « Sortir de nucléaire » a décliné l'invitation, ne souhaitant pas cautionner « une parodie de démocratie » et a annoncé qu'il organisera pour **l'automne prochain un rassemblement près du site de Bure**, où se prépare l'enfouissement criminel des déchets atomiques.

## Que se passe-t-il à Bure ?

Rappelons qu'en 1993, les départements de la Meuse et de la Haute-Marne, sans aucune consultation préalable des populations locales, se sont portés candidats au projet de « laboratoire » de recherches géologiques en vue de l'enfouissement des déchets nucléaires, et cela grâce à quelques moyens de pressions indignes d'une démocratie : désinformation, persuasions financières illégales, chantage au développement local etc.

En 2004, le but final du laboratoire est officiellement confirmé : il s'agit bel et bien de la construction dès 2006 d'un centre d'enfouissement DÉFINITIF aux alentours de Bure. Et pourtant, le chantier du laboratoire ne sera pas fini avant la fin de cette année et seules quelques expériences ont donc pu être commencées ! Bilan plus que léger : **ce n'est donc qu'après une seule année d'étude pour déterminer si le sous-sol parviendra à contenir la radioactivité pendant des millénaires, que le lobby nucléaire veut faire passer en force son projet.**

Le 13 janvier dernier, un rapport indépendant a d'ailleurs vertement

épinglé l'Andra, l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs responsable des études en sous-sol en vue du stockage des déchets radioactifs à Bure. Ce rapport, commandé par le Comité local d'information et de suivi du site d'enfouissement de Bure à l'Institut for Energy and Environment Research, organisme américain constitué d'experts internationaux indépendants, reproche à l'Andra « une évaluation des risques sismiques sérieusement défaillante » ou encore de « ne pas avoir suffisamment étudié quelques points critiques comme le dégagement de chaleur de certains déchets qui pourraient développer des cycles de vapeur continus dans la zone de stockage pendant des siècles. » L'Andra ne se serait pas non plus penchée sur « le risque d'une intrusion humaine accidentelle ou délibérée. » En conclusion, le rapport estime que « la sécurité de l'ensemble du projet est trop aléatoire. »

Et que croyez-vous qu'il arriva ? **Ce rapport explosif et révélateur a tout simplement été écarté des débats parlementaires** dont je vous parlais plus haut !

Nous voici donc à la veille d'une tragédie incommensurable : l'enfouissement de déchets radioactifs au sein de notre Terre ! Allons-nous laisser faire cela ?

Notre responsabilité est engagée face aux générations futures et notre devoir le plus impératif est de mener cette lutte vitale pour l'avenir de la planète et de nos descendants.

Sur place, à Bure, les collectifs de citoyens et d'élus opposés à l'enfouissement sont depuis longtemps sur le pied de guerre. Leur lutte est aussi notre affaire car la radioactivité ne connaît pas de frontières et lorsque les conteneurs de déchets radioactifs enfouis relâcheront leur poisson mortel au sein de la Terre, ce sont des régions entières qui deviendront inhabitables.

**« Pas d'enfouissement de déchets nucléaires ni ici ni ailleurs »** Rangeons-nous avec conviction derrière ce mot d'ordre et soutenons avec force la lutte sur le terrain !

**Anne-Cécile Reimann**

1 Réseau français «Sortir du nucléaire»

## En Somalie, un malheur n'arrive jamais seul

**C'est dans un des pays les plus pauvres du monde, en proie à une sanglante guerre interethnique depuis de longues années, que des entreprises occidentales ont choisi de se débarrasser clandestinement de leurs déchets les plus dangereux, tout en sachant qu'aucun système de gestion de ces produits ne pourrait y être assuré.**

Un récent rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement<sup>1</sup> traitant de la reconstruction des zones ravagées après le passage du raz-de-marée du 26 décembre 2004 révèle

en Somalie ne coûte que 2,5 dollars, contre 250 en Occident. L'argent gagné par les intermédiaires somaliens servait notamment à l'acquisition d'armement.



que la force des vagues a remué quantité de déchets déversés le long des côtes ou enterrés sur les plages somaliennes. Parmi ces restes de notre civilisation florissante, outre des fûts de déchets radioactifs, on trouve du plomb, du mercure, du cadmium, des déchets d'industries, d'hôpitaux ou de traitements chimiques. La population voisine de ces dépôts se plaint de problèmes de santé peu ordinaires suite aux vents de tsunami soufflant vers les villages intérieurs: infections des voies respiratoires, problèmes pulmonaires aigus, hémorragies abdominales, problèmes de peau, mort soudaine.

Depuis les années 1980, des entreprises de nos régions se sont donc livrées, sans être autrement inquiétées malgré les traités internationaux, à un juteux trafic de matières hautement toxiques avec des sous-traitants maffieux qui profitaient sans aucun scrupule de l'état de désorganisation du pays, en pleine guerre civile. Se débarrasser d'une tonne de déchets

Si on sait que le raz-de-marée qui a traversé l'Océan indien a tué officiellement 300 personnes en Somalie, on préfère ignorer par contre combien d'autres décès devront être imputés aux conséquences à long terme de cette catastrophe pour ce pays de la corne africaine. Combien de personnes mourront dans les mois et les années à venir de maladies provoquées par les effets des radiations ? Quel impact ces produits auront-ils sur les réserves d'eau, sur la faune et la flore ? Quel sera l'avenir des pêcheurs et des agriculteurs somaliens ?

La communauté internationale répondra-t-elle à l'appel à l'aide de la Somalie et des mesures efficaces seront-elles prises pour tenter de dépolluer les sites ?

**Fabienne Gautier**

<sup>1</sup> UNEP, After the Tsunami: a Rapid Environmental Assessment, [www.unep.org](http://www.unep.org)

# Les centrales nucléaires face aux catastrophes naturelles

**Les images des raz-de-marée qui ont dévasté l'Asie nous ont montré beaucoup de villages en ruine, de corps emportés par les flots et d'êtres humains désespérés. Il y a cependant une conséquence importante de cette catastrophe - moins spectaculaire peut-être - dont on n'a pas du tout entendu parler, il s'agit des risques qu'a fait courir la présence d'un complexe nucléaire le long des côtes indiennes.**

Dans l'Etat du Tamil Nadu, au sud de l'Inde, deux sites nucléaires ont été touchés par les tsunamis de décembre dernier: Koodankulam où il y a eu des dégâts mais où, heureusement, les 2 réacteurs sont encore en construction, et Kalpakkam qui a été inondé et où se trouvent :

- deux réacteurs à eau pressurisée, situés sur la plage,
- un démonstrateur de surgénérateur qui produit du plutonium,
- une usine de retraitement de déchets,
- un centre d'entreposage de déchets nucléaires de faible et moyenne activité.

Suite à cette inondation, le Réseau « Sortir du Nucléaire », dans un communiqué de presse, posait la question de la pertinence de la présence de centrales nucléaires le long des côtes, mais aussi dans des zones sismiques reconnues, rappelant à juste titre l'inondation de la centrale du Blayais lors de la tempête de décembre 1999, durant laquelle 100 millions de litres d'eau de la Gironde avaient pénétré dans la centrale nucléaire français, le scénario catastrophe n'ayant été évité que par miracle.

Début janvier, ContrAtom reprenait une partie des arguments du Réseau en rappelant que les deux réacteurs de la centrale nucléaire de Fessenheim - située à quelques kilomètres de la frontière suisse - étaient construits sur une faille sismique active et qu'en cas de tremblement de terre, la digue du canal pouvait être détruite ou fortement endommagée, permettant ainsi l'inondation du site. De même, la centrale nucléaire du Bugey présente, de l'avis même des responsables

d'EDF, un risque très fort d'accident majeur en cas de séisme.

## Questions au Conseil national

Suite à ces informations relayées par la presse<sup>1</sup>, le Conseiller national Ueli Leuenberger a saisi, le 7 mars, le Conseil fédéral d'une interpellation dont les principales questions étaient



liées aux mesures particulières prévues pour protéger la population en cas d'inondations des centrales nucléaires suisses ou voisines de la Suisse, les mesures prises pour que les centrales nucléaires suisses ne subissent pas d'inondations en cas de tremblements de terre ou autres catastrophes, ainsi que la formation suivie par les employés des centrales pour faire face à une telle situation de crise.

Le sujet relevant de la compétence du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, c'est le Conseiller fédéral socialiste Moritz Leuenberger qui a fourni les réponses aux questions de son homonyme écologiste, en commençant par affirmer qu'après le passage du

tsunami en Inde et l'inondation de la centrale de Kalpakkam, celle-ci avait pu être arrêtée normalement, qu'**aucune radioactivité n'avait été dégagée dans les environs et que personne dans l'installation n'avait été blessé.**

À la question de la protection des centrales nucléaires françaises contre les inondations, il a répondu que toutes les installations françaises ayant été réexaminées en décembre 1999 après l'inondation de la centrale du Blayais, **la sécurité de l'installation de Fessenheim était garantie.**

Peut-on se satisfaire de telles certitudes de la part de nos autorités ? Le gouvernement indien a lui aussi été très impatient d'affirmer que les installations de Kalpakkam étaient sûres après le passage du raz-de-marée. La catastrophe a été évitée, il est vrai - un séisme atteignant une telle installation pourrait causer la mort de millions d'individus et contaminer des régions gigantesques - mais cela n'empêche pas de se poser de graves questions et d'attendre de la part des promoteurs de l'énergie atomique des réponses précises, même si elles ne sont pas rassurantes. Faut-il vraiment attendre que l'irréparable se produise pour prendre des mesures ? Moritz Leuenberger sait-il ce qui s'est réellement passé dans et autour de la centrale indienne en ce jour fatal ?

## Plus de questions que de réponses

La centrale nucléaire de Kalpakkam a été inondée le 26 décembre par des vagues qui ont atteint plus de 10 mètres de hauteur. Les autorités indiennes ont commencé par mentir en déclarant dans un premier temps que l'installation nucléaire avait été

arrêtée préventivement à l'annonce du tremblement de terre en Indonésie, donc avant l'arrivée de la vague. Cette assertion a ensuite été démentie car elle plaçait les responsables de la centrale dans une situation très inconfortable. En effet, s'ils avaient prévu le danger, pourquoi n'en avaient-ils pas informé la population et les autorités ?

En réalité, le réacteur a été arrêté en extremis, en situation d'inondation. Un mur entourant le très controversé démonstrateur de surgénérateur a été totalement englouti sans laisser aucune trace. Dans la cité résidentielle proche de la centrale, quelques 500 maisons ont été détruites, 60 personnes sont mortes dans cette seule zone et on est sans nouvelles de plus de 200 travailleurs temporaires du site. Le fait que de nombreux employés du complexe nucléaire, parmi lesquels des ingénieurs et des scientifiques, aient été emportés par le raz-de-marée suffit à démontrer à quel point la menace d'une telle catastrophe n'avait jamais été prise au sérieux par les responsables du département indien de l'énergie atomique.

### Contamination radioactive

Il existe des rapports affirmant que 15 000 familles ont été évacuées de Kalpakkam le 27 décembre par mesure de précaution et que l'armée indienne a été déployée pour protéger la centrale laissée à l'abandon.

Il demeure néanmoins très difficile d'obtenir des informations supplémentaires du gouvernement indien, malgré l'insistance d'associations écologistes, de scientifiques et de journalistes engagés. Notons que le refus de l'Etat indien de toute aide étrangère après la catastrophe pourrait bien être motivé par la volonté de ne pas se soumettre à des contrôles.

Par ailleurs, des relevés radiologiques effectués dans un rayon de 20 km autour de la centrale après le passage du raz-de-marée par un expert indépendant<sup>2</sup> révèlent des résultats très préoccupants notamment sur les plages et les endroits publics autour

des réacteurs. La moyenne de ces résultats révélait des doses de 4,4 millisievert (mSv) par an, c'est-à-dire plus de 4 fois la dose de radiation considérée comme naturelle.

La majorité des résultats anormaux concernait des zones côtières, à 7 endroits la dose dépassait 10 mSv, la dose record mesurée étant de 54,5 mSv. Beaucoup de ces mesures extrêmement élevées ont été effectuées près de zones très peuplées. De plus, la grande variabilité entre les résultats mesurés dans les mêmes zones permet de supposer que la source de radiation n'est pas dans le sol, mais flotte dans l'air, sous forme de pico-particules<sup>3</sup> générées par la fission d'atomes d'uranium. La connaissance scientifique concernant ces pico-particules est très peu développée, celle-ci se bornant à l'heure actuelle à l'étude des nanoparticules<sup>4</sup>. Les pico-particules, qui n'existaient pas sur notre planète avant 1945, peuvent flotter dans l'air, voyager sur de très longues distances et également pénétrer à l'intérieur du corps des êtres vivants à travers la peau. Elles se répandent également à travers la chaîne alimentaire.

### Des leçons à tirer

Si, face à des puissances de destruction tels que les raz-de-marée, il est presque impossible de protéger les employés et le matériel d'un site atomique, sans parler de la population, on pourrait tout au moins en tirer des leçons concernant l'emplacement et la sécurité des centrales nucléaires. Les activités à risque sont en effet souvent proches de failles ou des zones sismiques, la tectonique étant seule capable de façonner des sites favorables aux besoins des centrales nucléaires, des centres de stockage de produits dangereux ou des raffineries<sup>5</sup>. L'usine de retraitement de Sellafield (Angleterre), par exemple, est située sur une zone de faille active.

Aux Etats-Unis, la centrale de San Onofre, en Californie, se trouve entre l'océan et la Route 5 reliant Los Angeles à San Diego, à quelques kilomètres du Comté de Los Angeles où vivent près de 10 millions

d'habitants. Lorsqu'on connaît les risques sismiques de la région, on ne peut que croiser les doigts.

En France, au Tricastin, dans la Drôme, l'une des plus fortes concentrations nucléaires au monde, est située sur un site historique d'épicentres de séismes. Notons encore qu'à moins de 200 kilomètres de l'épicentre du séisme qui a secoué l'Europe du Nord le 22 février 2003 se trouvent dix centrales nucléaires françaises, suisses et allemandes.

Quant à la construction du futur EPR français, elle est prévue à Flamanville, sur la côte normande, les épisodes de canicule de l'été 2003 ayant démontré qu'il est désormais illusoire de vouloir compter avec certitude sur l'eau des fleuves pour refroidir les centrales lorsque le thermomètre dépasse les valeurs normales.

### Responsables ou criminels ?

Certains se souviennent certainement du scandale, pourtant vite « oublié », qui avait agité l'hexagone il y a deux ans, à propos de la sécurité des centrales en cas de séisme et qui avait alors amené un grand nombre de médias à s'interroger sur la conception de la transparence qui régnait chez les responsables français de l'énergie. Pour mémoire, rappelons que les dirigeants d'EDF avaient cherché à échapper par tous les moyens à leurs responsabilités et, pour cela, n'avaient pas hésité à falsifier les données sismologiques pour tenter de démontrer que les centrales étaient adaptées aux tremblements de terre.

De quoi rassurer uniquement quelques irréductibles nucléocrates ou inconscients rêveurs. Quant à nous, nous considérons que les centrales nucléaires doivent être arrêtées de toute urgence.

*Fabienne Gautier*

1 Le Courrier, 14 janvier 2005

2 VT Padmanabhan, *Radiation monitoring around Madras Atomic Power Station*, 5.03.05

3 le préfixe pico signifie qu'il faut diviser l'unité par  $10^{12}$  soit un million de million.

4 nano est le préfixe du milliardième d'unité, soit  $10^{-9}$ .

5 Geoffrey King et Geoffrey Bailey, « Ces failles qui nous attirent », *La Recherche* hors série : La Terre, juin 2003

# L'étai se resserre encore autour de Youri Bandajevsky

**En dépit de la loi et de son état de santé précaire, Youri Bandajevsky est toujours privé de liberté. Cela ne l'empêche pas de faire des projets pour tenter de sauvegarder la vie sur notre planète menacée par les retombées de futures catastrophes nucléaires. La lettre ouverte qu'il a adressée à tous ses amis et adversaires témoigne de sa lucidité intacte (page 10).**

Contrairement à ce que nous annonçons, avec un certain optimisme, dans notre numéro d'octobre 2004, Youri Bandajevsky ne bénéficie toujours pas de la liberté conditionnelle. Ce droit avait pourtant été clairement signifié le 16 décembre 2004 par l'Etat du Belarus au Comité des Droits de l'Homme à Genève : «Conformément à l'article 90 du Code pénal de la République du Belarus, après le 6 janvier 2005 l'administration de l'établissement pénitentiaire est tenue d'examiner la question de la possibilité d'adresser au tribunal une requête demandant l'application à Youri Bandajevsky de la libération conditionnelle». Cela n'a pas empêché la commission de la colonie de relégation qui s'est réunie le 31 janvier 2005 de refuser, sur ordre venu de plus haut sans doute, de demander la liberté conditionnelle pour Youri Bandajevsky en invoquant des motifs mensongers à l'appui de ce refus. Il s'agit d'une violation flagrante de la loi. L'épouse du professeur a écrit au Président Loukachenko et a alerté la presse. Cet appel aux médias occidentaux est important, à nous aussi de le relayer, il faut que davantage d'information sur Bandajevsky circule, il serait aussi utile de contacter les pouvoirs politiques qui peuvent intervenir dans les Parlements. Bref, l'affaire mérite d'être relancée de manière publique.

## Santé inquiétante

Youri Bandajevsky aurait pourtant plus que jamais besoin d'être libéré, son état de santé est en effet alarmant et les conditions de vie de la colonie ne lui permettent pas de se rétablir: il faisait -26 C° cet hiver, alors que la

cabane dans laquelle il vit n'est pas isolée du froid et est à peine chauffée par un vieux poêle à bois. Se rendant compte de la gravité de son état, la direction de la colonie l'a autorisé à aller se soigner à Minsk. Il a dû consulter des spécialistes, puis subir une intervention chirurgicale pour une déchirure ligamentaire à l'épaule. Les médecins ignorent les causes de ces déchirures répétées des ligaments. Ils ont également découvert qu'il souffrait d'une métaplasie de l'estomac, laquelle peut se transformer très rapidement en cancer si elle n'est pas soignée sans attendre et traitée régulièrement.

Malgré ses souffrances, le professeur Bandajevsky garde un courage moral étonnant et il souhaite ardemment pouvoir se remettre à ses recherches.

## Reconnaissance officielle

Par ailleurs, aidé par le professeur Fernex, il est sur le point de soumettre aux chercheurs occidentaux un projet d'étude. Espérons que la communauté scientifique sortira de la léthargie à laquelle elle semble abonnée depuis cinq ans concernant le cas du professeur Bandajevsky. L'ONG « Médecins du monde » par exemple, qui soutient les programmes du CEPN (voir page suivante) et, parallèlement, minimise l'intérêt des travaux du médecin et ne reconnaît pas l'urgence de distribuer de la pectine aux enfants contaminés comme le préconisent Bandajevsky et son collègue Nesterenko<sup>1</sup>. Sans compter que le prétexte invoqué par ces détracteurs selon lequel les travaux des deux scientifiques ne sont pas publiés, est fallacieux depuis les

publications des travaux des deux chercheurs<sup>2</sup>. L'étude, réalisée selon les normes occidentales, montre que les cures de pectine de pomme, prises aux repas pendant 3 semaines, parviennent à réduire de deux tiers la charge en Cs-137 accumulée dans l'organisme. Avec 3 ou 4 cures par an, on obtient une diminution de la charge en Cs-137 qui permet d'éviter les lésions tissulaires irréversibles décrites par Bandajevsky.

## Un laboratoire CRIIRAD au Belarus

Parallèlement, Youri Bandajevsky a exprimé sa volonté de travailler, dès qu'il sera libre, avec la CRIIRAD: «l'activité de la CRIIRAD est très proche de mes convictions. Aujourd'hui, c'est avec cette organisation scientifique que je veux coopérer, c'est avec elle que je veux poursuivre mes recherches scientifiques. La création d'un petit laboratoire spécialisé en partenariat avec la CRIIRAD me permettrait de vérifier mes idées et hypothèses, qui peuvent se transformer, par la suite, en étude scientifique de grande ampleur. Ce projet me donne l'espoir, le désir de vivre, de travailler, et de lutter contre les adversités de la vie. » La création de ce laboratoire indépendant est essentielle à notre avenir à tous car, si nous voulons connaître un jour le véritable impact de la catastrophe de Tchernobyl, il nous faut disposer de sources d'information fiables.

**(Sources: W. Tchertkoff, R. Chazel)**

<sup>1</sup> Voir ContrAtom N°75, octobre 2004  
<sup>2</sup> « Cardinale », tome XV, n°8, octobre 2003 – Swiss medical weekly, vol. 133, p. 488; vol 134, p. 24 (www.smw.ch)

# Tchernobyl en France: restez SAGE\*

Sur le même modèle que l'AIEA<sup>1</sup>, au niveau mondial, qui empêche l'OMS<sup>2</sup> de remplir sa mission de protection sanitaire des populations, il existe d'autres structures écrans au service du nucléaire civil. En Europe, par exemple, sous couvert de mission humanitaire, le CEPN<sup>3</sup> vise à supprimer toute entrave au développement de l'industrie nucléaire, avec l'aide de la Suisse notamment.

## Sous-évaluer les risques

Si une catastrophe nucléaire se produisait en France, les entreprises de l'atome et les autorités ne diraient pas «nous avons eu tort, le nucléaire est vraiment trop dangereux, il faut programmer la fin la plus rapide de cette industrie», ils diraient : «bien sûr, cet événement est regrettable, mais la situation n'est pas si grave. Grâce aux études que nous avons menées après Tchernobyl, nous vous assurons que vous allez pouvoir continuer à vivre tout à fait normalement.»

Si vous pensez que les promoteurs du nucléaire n'oseront pas aller aussi loin dans le cynisme, sachez que vous vous trompez et que cette tentative de manipulation est déjà en marche, sous le nom de **SAGE** qui signifie en français: *Stratégies pour le développement d'une culture de protection radiologique pratique en Europe en cas de contamination radioactive à long terme suite à un accident nucléaire.*

Ce programme est mis en œuvre par le CEPN, une «modeste» association de quatre membres seulement, mais de poids : EDF, la Cogéma (désormais composante du groupe Areva), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN). C'est précisément ce qu'il est convenu d'appeler le lobby nucléaire.

SAGE est l'application pour l'Europe occidentale du programme de désinformation ETHOS, mené de 1996 à 2001 en Biélorussie, dans les zones contaminées par la catastrophe de Tchernobyl. Comme SAGE, ETHOS a été principalement mis en œuvre par le CEPN. Pourquoi le lobby nucléaire français dépense-t-il de l'argent (notre argent d'ailleurs<sup>3</sup>) dans les zones contaminées ?



## Tchernobyl comme modèle

Nous affirmons que cette démarche n'a rien d'humanitaire. La meilleure défense étant l'attaque, le lobby nucléaire a décidé de ne pas subir et de faire d'une pierre deux coups :

- minimiser le plus possible les conséquences de Tchernobyl dont le souvenir nuit au développement de l'industrie atomique,
- survivre à une nouvelle catastrophe nucléaire, y compris si elle se produisait en Europe occidentale.

Pour ce faire, le lobby nucléaire s'est donné pour mission d'imposer les idées suivantes en cas d'accident majeur :

- seule une petite zone géographique doit être évacuée
- vivre en zone contaminée est tout à fait possible
- il est possible de réhabiliter les zones contaminées
- les conséquences sur la population sont bien moins graves qu'on ne le pense généralement
- la plupart des maladies dans les zones contaminées sont en réalité... psychosomatiques !

En appliquant de tels «enseignements», le lobby nucléaire parviendrait à minimiser les conséquences financières d'un nouveau désastre, de même que le coût en terme d'image : le message serait «le nucléaire n'est pas si

dangereux puisque même une catastrophe a des conséquences limitées».

## Mensonges

La réalité est malheureusement bien différente :

- Des millions d'habitants survivent dans des zones qui auraient dû être évacuées.
- Une majorité d'enfants sont atteints par des maladies habituellement

réservées aux personnes âgées : maladies du cœur, du foie, rhumatismes etc.

- 19 ans après le drame, beaucoup d'aliments sont toujours contaminés.

Mais, même s'il était possible de minimiser les conséquences d'une catastrophe nucléaire et de «réhabiliter» des zones contaminées (ce qui est impossible), le raisonnement que l'on veut nous faire tenir est inacceptable : le lobby nucléaire veut nous amener à penser qu'on pourrait limiter les conséquences d'une catastrophe nucléaire, alors que la seule position acceptable est qu'il ne faut pas qu'une catastrophe nucléaire soit possible. Or, les centrales nucléaires vieillissent et les budgets de maintenance sont revus à la baisse du fait de la libéralisation des marchés et de l'ouverture du capital des entreprises du nucléaire. **Conclusion logique : le lobby nucléaire se prépare à survivre à une nouvelle catastrophe nucléaire en développant divers programmes de désinformation.**

## Réseau «Sortir du nucléaire» - Février 2005

\* **SAGE** : *Strategies And Guidance for Establishing a practical radiation protection culture in Europe in case of long term radioactive contamination after a nuclear accident*

- 1 Agence internationale de l'énergie atomique
- 2 Organisation mondiale de la santé
- 3 Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire.
- 3 Le programme ETHOS est majoritairement financés par l'argent public, budgets européens et Ministère suisse des affaires étrangères.

**Extraits de la lettre ouverte de Youri Bandajevsky du 21 mars 2005**

(...) Il est extrêmement important de comprendre la cause de mon arrestation. Avec le temps, elle m'apparaît de plus en plus nette et précise (...).

J'ai été arrêté subitement mais mon arrestation avait été minutieusement préparée de longue date. Les preuves en sont nombreuses. Dès mon premier appel officiel au Gouvernement de la République du Belarus en 1993, au sujet de l'état de santé des enfants que nous avons examinés et de l'accumulation de radiocésium dans leur organisme, j'ai senti un désaveu brutal de mon activité. Jusqu'à recevoir des menaces physiques. Toutefois j'ai continué à travailler, et au cours des années qui suivirent, j'ai régulièrement publié les résultats de mes recherches dans des revues scientifiques. (...) Ces recherches ont reçu l'approbation d'éminents scientifiques du Belarus et de Russie lors des soutenances de thèses qui furent nombreuses sur ce sujet parmi les collaborateurs de l'Institut de médecine de Gomel que j'avais fondé en 1990 et dont j'étais doyen jusqu'en 1999.

Considérant en toute candeur que les résultats des recherches consacrées à l'action des éléments radioactifs sur l'organisme humain devaient être portées à la connaissance du public, je m'efforçais de les rendre le plus largement connus à travers la presse, la radio et la télévision. Mon objectif n'était pas du tout de semer la panique, comme les médias présentent aujourd'hui la chose, mais de montrer aux habitants des régions contaminées par les retombées de Tchernobyl comment il fallait vivre dans les conditions de risque radiologique en respectant certaines mesures de sécurité personnelles et sociales. Ayant compris le pourquoi et le comment de la lésion des cellules des organes vitaux par le césium 137, nous proposons des méthodes réelles et efficaces pour se protéger de l'action néfaste du radionucléide. **Je suppose désormais que mon activité dans ce sens n'arrangeait pas ceux qui avaient intérêt à nier les effets à court et à long termes de l'accident de Tchernobyl, en lien sans doute avec la politique nucléaire telle qu'elle est poursuivie au plan international.** Je ne soupçonnais pas, à l'époque, la somme d'efforts développée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour préserver son activité à son niveau actuel ou même lui permettre de se développer davantage, en étouffant dans l'œuf les moindres tentatives de lui faire ombre.

(...) Juste après avoir calomnié et exclu de la vie sociale son doyen, on a arrêté tout le programme scientifique de l'Institut de Gomel qui portait sur les effets sanitaires des éléments radioactifs dispersés dans la biosphère après Tchernobyl et sur la manière dont, incorporés, ils agissaient sur l'organisme humain. Tentant ainsi d'annihiler 10 ans de recherche.

En voulant cacher la vérité sur les conséquences sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl, mes adversaires portent atteinte non seulement à la population de la République du Belarus et des autres pays de l'espace post-soviétique, mais à tous les hommes de la Terre. Il y avait là une occasion unique en son genre d'obtenir une connaissance objective sur la façon dont les éléments radioactifs à vie longue incorporés agissent sur l'organisme humain et les autres représentants de la biosphère et d'élaborer des mesures efficaces de radioprotection. Elle est en train de disparaître.

Les derniers événements nous montrent pourtant à quel point cette information est importante pour l'humanité. Au siècle du terrorisme, avec nombre de centrales atomiques imparfaites créant des problèmes aussi bien pour leur entretien que pour leur exploitation et face à la course aux armements nucléaires qui se poursuit toujours dans le monde, l'AIEA est incapable de réaliser un contrôle efficace sur le développement de l'énergie atomique.

J'appelle donc tous ceux qui sont capables de raisonner de manière sensée à débattre de la situation présente et **je propose d'établir un moratoire sur l'expansion et l'utilisation de l'énergie atomique tant à des fins militaires qu'à des fins civiles.** Il faut comprendre que si l'ONU, les dirigeants de tous les pays sans exception et toutes les ONG ne s'entendent pas pour appliquer des mesures efficaces pour protéger les hommes des risques de l'atome, **tout ce qui vit sur Terre risque un jour de périr.** Il est indispensable d'entreprendre tous les efforts possibles pour préserver la vie sur la planète Terre au lieu de la détruire.

**Professeur Y. Bandajevsky**

## **France: la Cour des Comptes s'inquiète du financement du démantèlement des centrales et du stockage des déchets nucléaires**

**Au moment où Areva et EDF ouvrent leur capital, le gendarme financier de la République dénonce les carences de leurs fonds de réserves ainsi que le manque de transparence de leur gestion comptable.**

Un rapport de la Cour des Comptes du mois de janvier 2005 estime que le financement du démantèlement des installations nucléaires par les entreprises est soumis à des incertitudes sur le long terme, tandis que la gestion des déchets radioactifs est mal assurée.

La Cour se demande si les provisions passées par les groupes tels qu'EDF, Areva et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) seront suffisantes pour couvrir les coûts de démantèlement, ceux-ci ayant été par le passé largement sous-estimés. La Cour des Comptes s'inquiète en outre du coût du stockage des déchets en profondeur, lequel pourrait être sous-estimé. Le site de Bure (Meuse) qui avait été retenu et où les recherches ont commencé, a pris du retard et on prévoit maintenant un doublement de son coût initial de 60 M EUR, selon le rapport. Le rapport relève par ailleurs des incertitudes sur la décision et le choix à venir d'un futur centre de stockage et sur le devenir des combustibles usés, tel que le Mox (mélange d'uranium et de plutonium).

La Cour des Comptes souligne le risque que si la dépense ne peut être financée le moment venu que par le biais d'un endettement supplémentaire, la charge du démantèlement soit reportée sur des exercices ultérieurs, c'est-à-dire sur les consommateurs futurs et, in fine, sur l'Etat. (AFP 26 janvier 2005)

# Mines d'uranium au Niger: la Cogéma devra aussi rendre des comptes

**Certains osent encore prétendre que l'industrie nucléaire est une activité peu polluante, en oubliant de mentionner les déchets à durée de vie incalculable qu'elle laisse en aval de sa production d'électricité et dont on ne sait que faire, ainsi que les rejets d'effluents des centrales et, en amont, les terribles conséquences de l'extraction de l'uranium sur les travailleurs des mines et sur l'environnement.**

Tous ceux qui ont suivi l'émission télévisée « France Europe Express » le 16 novembre 2004 se souviennent sans doute d'Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire d'Areva (maison mère de la Cogéma<sup>1</sup>). Au nombre des multiples provocations de cette dame de fer du nucléaire français à l'encontre des antinucléaires, on se rappelle de l'invitation, lancée au porte-parole du réseau « Sortir du nucléaire » Stéphane L'Homme, à venir au Niger visiter les mines d'uranium exploitées par la Cogéma.

Quelques semaines après, Areva confirmait officiellement cette invitation par une lettre. Entre-temps, on apprenait qu'une mission de communication, mise sur pied par Areva, prévoyait également de faire visiter à quelques journalistes les sites des mines qu'elle exploite au Niger.

Soucieux de préserver son indépendance, le Réseau a décliné l'invitation très médiatisée d'Areva et en a profité pour informer cette dernière de son intention d'envoyer une mission autonome d'inspection au Niger dans le but de relever les taux de radioactivité de la région où sont situées les mines, d'examiner les conditions de travail des employés et d'enquêter sur la santé de la population.

## Niger interdit d'inspection

Le Réseau en profitait pour rappeler qu'une mission similaire, menée par la CRIIRAD<sup>2</sup> et SHERPA<sup>3</sup> en décembre 2003, avait été entravée dès son arrivée à l'aéroport de Niamey où les deux délégués avaient été fouillés et leur matériel de mesure confisqué. Bien que Mme Lauvergeon ait nié la responsabilité de son groupe dans cette interpellation, des témoignages de responsables

politiques et associatifs nigériens attestent au contraire que la Cogéma est à l'origine de ce blocage. C'est pourquoi le Réseau demande également à Areva d'assurer que la prochaine mission pourra se dérouler normalement en garantissant l'accès des sites miniers aux délégués et à la presse, en fournissant les informations nécessaires concernant les contrats de travail, les accidents professionnels, les risques de contamination, le suivi médical des mineurs et les taux de radioactivité dans les mines.

## Que cache AREVA ?

Cette tournée d'inspection pourrait fort bien se révéler embarrassante pour la multinationale qui n'a jamais jugé utile de sensibiliser la population aux questions de radioactivité. Elle se trouve actuellement en conflit avec l'ONG nigérienne « Aghir in'man » qui a lancé la polémique en mettant en cause les conditions de santé de 1 600 employés et les menaces pour l'environnement.

En décembre dernier, bien que privés de son matériel, l'équipe CRIIRAD a déjà pu faire quelques constatations préoccupantes<sup>4</sup>, notamment :

- la dissémination de ferrailles radioactives dans les rues de la ville, ferrailles qui peuvent être recyclées comme ustensiles de cuisine,
- le stockage à l'air libre de déchets très radiotoxiques,
- l'insuffisance des moyens de contrôle radiologique des services de l'Etat nigérien.

De son côté, SHERPA a poursuivi son enquête sanitaire et a alerté les médias. Le minimum qu'on est en droit d'attendre serait qu'une véritable étude d'impact des deux mines sur l'environnement et sur la santé de la

population soit menée et, comme l'Etat nigérien n'en a pas les moyens, l'ONG « Aghir in'man » demande au groupe Areva de se charger de cette enquête. Depuis trois ans, Areva est restée sourde aux demandes de l'organisation nigérienne, prétextant que la responsabilité d'une telle enquête ne lui appartenait pas.

## Après l'Europe, l'Afrique

Cette affaire n'est pas sans rappeler la récente mise en examen de la Cogéma pour « pollution abandon et dépôts de déchets », après presque dix ans d'enquêtes, de rapports scientifiques et de procédures dénonçant des cas de pollution radioactive dans le Limousin. Il s'agit d'une victoire sans précédent pour les associations de défense de l'environnement, bien que la compagnie réfute toujours les accusations. Reste que le bilan de plus de 45 ans d'extraction d'uranium est alarmant et qu'il existe une forte contamination en uranium 235 et 238, en radium et en fluorure des rivières aux abords de l'ancien bassin minier.

Il serait normal qu'après 30 ans d'exploitation sans contrôle en Afrique, la multinationale soit maintenant placée devant les conséquences de ses probables négligences.

## Fabienne Gautier

1 Cogéma, Compagnie générale des matières nucléaires

2 Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité, formée en 1986 par des citoyens français pour lutter contre la désinformation qui régnait autour des conséquences de l'accident de Tchernobyl dans leur pays.

3 Organisation non gouvernementale formée d'un réseau international de juristes, présidée par l'avocat William Bourdon, connue pour avoir traîné Total en justice dans l'affaire du gazoduc de Birmanie.

4 cf. compte-rendu complet : [www.criirad.org](http://www.criirad.org), dossiers 2005/niger

# Rubrique gastronomique

**Notre article sur la cuisine solaire dans le numéro 75 nous a valu les téléphones admiratifs de nombreux chefs de cuisine de grands restaurants intéressés par les secrets de la cuisson solaire des tartes aux pommes, des cakes ou même des légumes aux vitamines préservées. Ce succès nous incite à persévérer dans la haute cuisine. Nous parlerons aujourd'hui d'aliments en lien avec la radioactivité.**

## De la radioactivité, voilà qui est appétissant !

Mais comment diable utiliser de la radioactivité pour son alimentation ? Et bien deux solutions se présentent à vous : l'irradiation ou la contamination des aliments. Les deux sont bien entendu AB-SO-LU-MENT sans danger pour votre santé, toute maladie serait psychosomatique comme souvent avec le nucléaire<sup>1</sup> et la meilleure solution est de commencer tout de suite l'absorption de quelques anxiolytiques pour éviter toute angoisse inutile qui risquerait de vous faire croire que vous êtes malades alors que vous êtes irradiés et heureux !

## La contamination des aliments

Pour d'obscuras raisons, il est en général assez mal vu de contaminer volontairement des aliments. Toutefois une commission du Codex Alimentarius<sup>2</sup>, émanation de l'OMS<sup>3</sup> et de la FAO<sup>4</sup>, veut relever les seuils des radioéléments artificiels acceptables dans les aliments. En effet, en cas de catastrophe nucléaire, il faudrait pouvoir autoriser l'alimentation à base de nourriture contaminée, l'idée étant de la mélanger avec de la nourriture non contaminée, un peu sur le principe de la fondue moitié-moitié que nos lecteurs apprécient beaucoup. Si le gruyère est un peu trop salé, le vacherin rattrape le tout. De toute façon, le Codex estime que même en cas de catastrophe, peu d'aliments seraient vraiment contaminés, donc pourquoi s'en faire ? Ces experts du Codex souhaitent qu'en dessous d'un certain seuil de contamination, un aliment soit déclaré « non radioactif et consommable sans restriction », même s'il s'agit d'un lait destiné à des nourrissons. Et ils souhaitent étendre l'application de ces normes aussi aux périodes sans catastrophes majeures.



De toute façon, il n'est pas besoin d'attendre une catastrophe, nous consommons tous une certaine quantité de césium, qui date de l'époque bénie où les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère étaient autorisés (plus de 400 bombes atomiques)... sans compter les restes de Tchernobyl, toujours présents dans certains végétaux, et qui contaminent par exemple la faune sauvage<sup>5</sup> et les apports légers mais réguliers dus au fonctionnement « normal » de la filière nucléaire.

## L'irradiation des aliments

Mais il serait dommage de se contenter de cela, on peut y rajouter l'irradiation des aliments. L'irradiation, ou « ionisation » comme le disent joliment les nucléocrates afin de nous rassurer<sup>6</sup>, est une technique de stérilisation : on expose l'aliment à une source de rayonnements ionisants afin de détruire certaines bactéries et d'obtenir une meilleure conservation de l'aliment. On détruit d'ailleurs aussi les vitamines et la structure des cellules, mais l'aliment reste très joli, c'est ça qui compte, surtout si on veut, encore une fois, éviter les maladies psychosomatiques : une tomate bleue ou grise, ça vous fout le moral en l'air,

alors que rouge, même si c'est un aliment mort, voire nocif, c'est quand même mieux !

Comment faire pour trouver des aliments irradiés alors que souvent le recours cette technique n'est pas indiquée sur l'emballage ? Choisissez tout d'abord des herbes aromatiques séchées, des épices et des condiments végétaux (mais évitez les Magasins du Monde qui refusent ce genre de traitements). Ensuite, en France en particulier, mais également dans le reste de l'Europe, vous trouverez facilement des cuisses de grenouille (toutes ionisées), des flocons de céréales, de la farine de riz, de la viande de volaille, des crevettes, des légumes secs, des fruits secs, des oignons, ails et échalotes (pour les empêcher de germer)... Bref, il y a du choix et de quoi faire un bon repas bien nucléocrate.

Une recherche effectuée sur les rats a montré que l'ionisation des matières grasses des aliments produisait des molécules toxiques responsables de tumeurs cancéreuses, mais on n'en sait pas plus des effets sur l'humain...

Malheureusement, comme le traitement par « ionisation » n'est pas toujours indiqué sur l'emballage (alors que légalement il devrait l'être), il est parfois difficile de savoir si l'on mange de bons et véritables aliments irradiés. La faute en revient aux consommateurs, qui sont dans leur majorité frileux et stupides : ils évitent en général les aliments qui sont déclarés irradiés... donc on préfère « oublier » de l'indiquer sur l'emballage. C'est d'ailleurs à cause de cette frilosité insensée des consommateurs que la quantité d'aliments irradiés a diminué ces dernières années<sup>7</sup>. La France dispose toutefois encore de six centrales d'irradiation exploitées par la société Ionisos, et une par la société Isotron.

**La situation en Suisse**

Les quelques 1300 contrôles internes suisses effectués en 10 ans montrent que moins d'un pourcent des échantillons sont irradiés. Notre législation n'interdit pas, mais elle n'autorise pas non plus cette pratique.

Récemment, une société suisse basée à Soleure qui procède déjà à l'irradiation de produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et matières plastiques, a obtenu l'agrément de l'Union européenne pour irradier des aliments, mais pas encore l'autorisation de la Suisse. La situation actuelle est donc assez paradoxale, puisque cette entreprise pourrait importer des produits de l'UE, les irradier et les réexporter. Le dossier est en cours d'examen tant au niveau fédéral qu'au niveau du canton de Soleure

Aucune encore en Suisse, hélas, vu que l'irradiation des aliments n'y est pas autorisée, mais cela pourrait changer (Voir encadré). Comme toujours, avec l'être humain, il y a des abus, des contrôles ont montré qu'on irradiait aussi des aliments non autorisés...

Pour ceux qui souhaiteraient plus de détails sur la cuisine à base d'aliments irradiés ou contaminés, nous ne pouvons que vous encourager à consulter le document publié au mois de janvier à ce sujet par la CRIIRAD ([www.criirad.com](http://www.criirad.com)).

Mais avant tout : BON APPETIT !

**Philippe Gobet**

<sup>1</sup> Pensons en particulier à nos amis biélorusses qui se sont imaginé que l'explosion de la centrale de Tchernobyl pouvait les rendre malades...

<sup>2</sup> Le Code alimentaire international, plus connu sous le nom de Codex Alimentarius, fixe les normes alimentaires mondiales

<sup>3</sup> Organisation mondiale de la santé qui est dépendante hiérarchiquement de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) dont le but est de promouvoir le nucléaire civil ce qui explique la léthargie de l'OMS dans tout ce qui touche au nucléaire. L'AIEA est donc encore une fois juge et partie dans cette affaire.

<sup>4</sup> Agence des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

<sup>5</sup> En 2004, des sangliers du Tessin ont été jugés impropres à la consommation étant donné leur taux de contamination. Obélix doit se retourner dans sa tombe.

<sup>6</sup> Et ils nous prennent vraiment pour des cons, il n'y a pas à dire.

<sup>7</sup> En France, 17000 tonnes en 1994 contre 5000 tonnes en 2002.

**Le syndrome de la Guerre du Golfe enfin reconnu**

Une enquête britannique vient de conclure à l'existence indiscutable du syndrome de la guerre du Golfe, un ensemble de maladies frappant certains vétérans de l'opération «Tempête du désert» en Irak en 1991.

Selon cette enquête indépendante - le gouvernement de Tony Blair s'étant toujours opposé à toute enquête officielle sur ce dossier - «toutes les études épidémiologiques se rejoignent sur le fait que les vétérans du Golfe sont deux fois plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé que s'ils avaient été déployés en Bosnie ou s'ils étaient restés sur le sol britannique».

Se penchant sur les multiples symptômes: problèmes neurologiques, maux de tête, dépression, pertes de mémoire ou du sommeil, douleurs musculaires, fatigues chroniques, eczéma ou encore problèmes respiratoires, dont souffrent quelque 6 000 des soldats britanniques déployés en Irak et au Koweït en 1991, l'enquête a un début d'existence officielle au label de «syndrome de la guerre du Golfe».

Soulignant que 600 vétérans de la première guerre du Golfe sont déjà morts et que 2 585 d'entre eux, la plupart malades en phase terminale, perçoivent une pension d'invalidité, ce rapport d'enquête n'a pas émis en revanche de conclusions sur l'origine de ces maladies inexplicables. Selon ce document, le syndrome de la guerre du Golfe serait en fait dû à une «combinaison de facteurs»: les injections multiples de vaccins contre l'anthrax et la peste, l'usage de pesticides dans les tentes où étaient hébergés les soldats, la faible exposition de certains combattants aux gaz innervants et l'inhalation de poussières d'uranium appauvri.

Ce rapport d'enquête a cependant totalement rejeté la thèse de maladies purement psychosomatiques, rejoignant ainsi un rapport officiel américain selon lequel qui l'exposition à des agents toxiques, et non le stress,

est probablement à l'origine des maux dont souffrent quelque 100 000 des 700 000 soldats américains déployés dans le Golfe en 1991. **PG**

(AFP 17/11/04)

**Uranium appauvri : surveillez vos urines...**

A chaque soldat britannique expédié en Irak est maintenant remise par le Ministère de la Défense Nationale une carte de la taille d'une pochette d'allumettes qui expose : «vous avez été déployés sur un théâtre où des munitions d'uranium appauvri ont été employées. L'UA est un métal lourd faiblement radioactif, qui peut détériorer la santé. Vous avez pu être exposés à de la poussière contenant de l'UA pendant votre déploiement.» Le dos de la carte informe chaque soldat : «vous avez droit à un essai de mesure d'uranium dans l'urine... Consultez votre médecin du travail d'unité au retour sur votre base domestique». **PG**

(ACDN 06/10/04)

**A LIRE****So watt ? : L'énergie : une affaire de citoyens**

de Benjamin Dessus et Hélène Gassin

Benjamin Dessus, expert spécialiste de l'énergie, et Hélène Gassin, militante associative, proposent une analyse claire et bien informée du débat qui va de «la crise de l'énergie» aux changements climatiques. Sauf à penser que «la tribu» nucléaire est composée de déficients intellectuels (ce qu'ils n'insinuent pas), il faut chercher à comprendre pourquoi notre société développe avec assurance des dispositifs inadaptés et risqués, pourquoi la grande majorité des gens s'accommodent des mensonges et des impasses, et comment il serait possible de faire autrement. L'heure est assez grave pour que chacun agisse en tant que citoyen du monde commun. Cet ouvrage est fait pour nous aider à prendre nos responsabilités. (Jacques Testart)

# «Energie-Eau: Notre Affaire ! Respect de la volonté populaire» Plus de douze mille signatures contre la marchandisation de l'ÉLECTRICITÉ

## Libéraliser ... vite !

A Berne, la majorité d'une commission parlementaire du Conseil national a décidé, à la mi-janvier, d'aller encore plus vite en matière de libéralisation-privatisation de l'électricité que le Conseil fédéral ne le proposait. Ce dernier avait pourtant déjà «mis le turbo» dans ce sens en décembre, par rapport à son propre projet de loi de l'an dernier<sup>1</sup>. Ouverture complète du marché de l'électricité en une étape dès 2007, tous consommateurs et niveaux de puissance confondus, réseaux confiés à une SA de droit privé etc. Voilà l'ordre de marche, sans concession, que veut imposer la majorité de droite qui domine le parlement fédéral et pour qui toute considération écologique, sans même parler de l'idée de sortir du nucléaire, relève de l'utopie la plus dangereuse.

Un référendum fédéral bis est donc sans doute programmé en matière électrique ! C'est une bataille que nous pouvons et devons gagner pour faire respecter le rejet en septembre 2002 de la Loi sur le marché de l'électricité (LME), auquel ContrAtom avait contribué de manière significative et que près de deux-tiers des Genevois-e-s avaient voté avec nous. Cette victoire avait barré la route au rouleau compresseur néolibéral dans le secteur électrique... et mis en panne la suite du «programme» de privatisations-libéralisations avec le gaz et l'eau dans le collimateur.

## Construire des barricades

A Genève, cette bataille a déjà été lancée, sous la forme d'une initiative populaire cantonale «Energie-Eau: notre affaire !» visant à faire confirmer par les citoyen-ne-s et à inscrire dans la constitution cantonale, le monopole de service public des Services industriels (SIG) en matière d'eau, de

gaz et d'électricité, comme aussi à confirmer le fait que les SIG sont tenus de respecter l'article constitutionnel genevois antinucléaire (ex art. 160C devenu 160E).

Cette initiative cantonale - qui rejoint des mesures prises ou proposées dans



les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud - représente un rempart contre l'ouverture «sauvage» du marché électrique impulsée sous l'égide de la Commission de la Concurrence (ComCo) et qui se fonde sur l'absence de législation explicite. Or cette situation risque de se reproduire et de perdurer, même après un deuxième référendum fédéral victorieux, c'est l'une des raisons d'être de cette initiative qui donne les moyens aux SIG de barrer la route à quiconque exigera de se faire livrer «son» courant nucléaire acheté ici ou là. Mais elle constitue aussi - dès maintenant - un signal clair anti-privatisation électrique que la population genevoise enverra en direction de Berne.

## Une question citoyenne

Enfin, l'initiative met clairement les décisions essentielles entre les mains des citoyen-ne-s: c'est eux et elles seul-e-s qui doivent se prononcer. L'électricité deviendra-t-elle à Genève une «marchandise» comme une autre

relevant de la «liberté du commerce» ou pourrions-nous continuer à nous battre pour que la politique électrique soit l'affaire des citoyen-ne-s, qui sont en droit d'exiger, pour eux-mêmes comme pour l'ensemble du canton, un approvisionnement non-nucléaire, des investissements prioritaires dans le renouvelable et l'utilisation rationnelle de l'énergie, des tarifs non-dégressifs pour les gros consommateurs etc.

Cette initiative, soutenue par toute la gauche et les Verts, par les syndicats, par CONTRATOM et la Coordination Energie, a abouti avec plus de 12 200 signatures, déposées le 7 mars à l'Hôtel-de-Ville, soit bien plus que la barre légale nécessaire de 10 000 paraphes ! Ceci

malgré le fait que pendant les quatre mois de récolte ce ne sont pas moins de quatre référendums cantonaux pour contrer la politique de régression sociale de la majorité de droite appuyée sur l'UDC qui ont été lancés et qui ont abouti.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à ce succès!

**Pierre VANEK**

1 ContrAtom, N°76, déc. 04

## SOLAR 3 en construction à Genève

Après la centrale solaire photovoltaïque située sur le site des TPG à la Jonction (1 200 m<sup>2</sup>), les Services Industriels de Genève ont mis en chantier la construction d'une nouvelle centrale, SOLAR 3, à Verbois. Cet ouvrage développera un gigawattheure, soit un million de kilowattheures, ce qui permet de couvrir les besoins de 290 familles.

SOLAR 3 permettra ainsi de doubler la production solaire actuelle du canton, qu'elle émane des SIG ou des particuliers.

## Allemagne : 100% d'électricité propre en 2050

Le scientifique allemand Hermann SCHEER, partisan convaincu des sources renouvelables et prix Nobel alternatif 1999, déclarait dans un entretien<sup>1</sup>: «Le nucléaire est dangereux et va s'épuiser. En 2050, nous aurons en Allemagne 100 % d'électricité propre», il ajoutait «les résultats comptent plus que les discours, surtout quand les débats sur l'énergie risquent de devenir des guerres de religion.»

Son argumentation met en lumière les énormes progrès accomplis par l'Allemagne dans la dernière décennie qui est passée de 3% à 10% de sources propres. Ce pourcentage augmentant chaque année de 1,5%, en gardant ce rythme, l'Allemagne aura, en 2050, 100% d'énergie électrique en provenance de sources renouvelables.

Le chercheur souligne également l'importance de démasquer la double arnaque des partisans du nucléaire: il n'est pas vrai que les énergies renouvelables ne suffiraient pas à couvrir les besoins mondiaux et il n'est pas vrai que l'avenir de l'uranium puisse se prolonger indéfiniment à bas coût, au contraire, il est épuisable comme le pétrole.

Il dénonce en outre les intérêts représentés par des lobbies qui agissent surtout dans les institutions européennes, mais aussi dans les Etats membres, pour renforcer le rôle du nucléaire.

Pour l'Europe, il mentionne l'agence Euratome financée par les grandes puissances industrielles et qui est entièrement soustraite au contrôle du Parlement Européen. Ainsi, d'énormes investissements sont faits dans le nucléaire tandis que l'on consacre beaucoup moins aux études sur les renouvelables. Ces quinze dernières années, les instituts de recherche sur le nucléaire ont reçu des fonds à hauteur de mille milliards de dollars face au 25 milliards arrivés dans les caisses de ceux qui s'occupent d'énergies alternatives.

## Exemples

L'Allemagne mène l'offensive dans les énergies renouvelables en construisant, parallèlement aux éoliennes, de plus en plus de centrales solaires « géantes ». L'une de ces installations a été inaugurée au sud de Leipzig. Ses 33 500 panneaux photovoltaïques, qui transforment la lumière du soleil en électricité, peuvent produire jusqu'à 5 MW. Cela couvre les besoins de 1800 foyers et en fait la plus grosse centrale de ce type jamais construite.

En Hesse, une autre centrale de 5 MW sera mise en service prochainement. Elle aura le plus grand toit de panneaux solaires du monde de la taille de 8 terrains de football. D'autres installations sont déjà opérationnelles en Sarre et en Bavière.

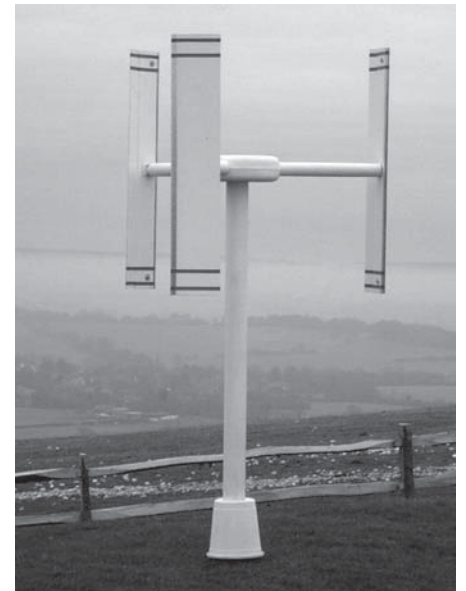
Les capacités installées dans le pays vont ainsi doubler pour arriver à 300 MW au total en 2004, permettant à ce secteur de réaliser plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires et de créer 5000 emplois. *GN*

1 // Manifesto 22.01.05

## SUISSE: mise à l'essai d'une centrale solaire intégrée à un stade

Les Forces motrices bernoises ont procédé ce 18 mars à la mise à l'essai de la plus grande centrale solaire au monde intégrée à un stade, à savoir celle construite sur le toit du Stade de Suisse Wankdorf à Berne. Pendant trois mois, tous les éléments de l'installation seront soumis à des tests. La société Mont-Soleil, en collaboration avec l'école d'ingénieurs de Berthoud, procédera pendant cette période à des évaluations scientifiques. La centrale solaire sera officiellement inaugurée le 6 mai 2005. La centrale solaire offre une puissance maximale de 850 kilowatts pour une surface photosensible de près de 6 000 m<sup>2</sup>. Cette puissance dépasse de 70 % celle de la centrale solaire de Mont-Soleil, jusqu'ici la plus grande du pays. La production énergétique couvrira la consommation en électricité annuelle moyenne de quelque 200 foyers. Si la totalité de l'éco-courant solaire trouve

preneur, BKW FMB Energie SA prévoit d'agrandir l'installation photovoltaïque, faisant passer sa puissance à 1 300 kilowatts au maximum.



## Rotor en H

A partir d'une invention de l'école technique supérieure (FH) de Bremerhaven, en Allemagne, une coopération a été mise en place avec une entreprise de Bremerhaven pour le développement d'un rotor en H (H-rotor). Cela fait déjà plus de dix ans que des recherches sur le rotor en H sont menées à la FH de Bremerhaven. Contrairement aux installations éoliennes usuelles, les pales du rotor en H sont disposées verticalement et raccordées à un axe vertical, la rotation est donc indépendante de la direction du vent. Le nouveau profil du Rotor en H a été conçu afin d'obtenir une meilleure utilisation même par vent faible. Les avantages du rotor en H par rapport aux éoliennes traditionnelles sont des coûts de construction peu élevés, de faibles frais d'entretien, une longue durée de vie ainsi qu'une performance optimale à faible régime. De plus, le rotor en H est pratiquement silencieux et fonctionne également sous l'eau. Il peut être utilisé dans de petites installations éoliennes par exemple sur des bateaux. *PG*

**Pétition de CONTRATOM relative à la radioactivité du CERN**

En date du 3 février 2005, ContrAtom se rappelait au bon souvenir des autorités genevoises en adressant le courrier suivant à Robert Cramer, responsable du département de l'intérieur du canton.

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous souhaitons revenir sur la question lancinante de notre pétition susmentionnée pour vous faire part de notre étonnement quant à la lenteur, pour ne pas dire la mauvaise volonté, avec laquelle celle-ci continue à être traitée et ce, depuis maintenant 7 ans !

Nous vous rappelons, qu'en date du 7 avril 2004, le Conseil d'Etat a transmis son rapport au Grand Conseil et que, parallèlement, il a informé la population que, par souci de transparence, un certain nombre d'informations concernant la radioactivité du CERN seraient accessibles, dès 2004, sur le site Internet de l'Etat. Par ailleurs, il était indiqué que Monsieur Jean SIMOS, directeur adjoint à la direction générale de la santé, se tenait à la disposition des intéressés pour répondre à leurs questions.

Or, à ce jour, non seulement aucune donnée ne figure sur ledit site Internet, mais, malgré notre demande de rendez-vous acceptée par M. Simos, il s'est avéré impossible d'obtenir qu'une date soit fixée, pour des raisons de remplacement du délégué du Conseil d'Etat en matière de radioactivité.

Attendre plus de 6 ans pour obtenir une prise de position sur une pétition régulièrement déposée auprès du Grand Conseil et renvoyée par celui-ci au Conseil d'Etat, ne correspond pas au règlement du Grand Conseil (art. 172, alinéa 2 de la loi portant règlement du Grand Conseil).

Ne pas obtenir un rendez-vous promis après avoir patienté plus de 6 mois et ne pas pouvoir consulter des informations sur Internet qui sont pourtant sensées y figurer, ne révèle pas un bon fonctionnement des institutions.

Faut-il en conclure que tout cela traduit une volonté délibérée de ne pas répondre à nos préoccupations légitimes ?

Dans l'espoir d'une prompt réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

Pour l'heure, nous n'avons reçu aucun signe de vie.■

**ContrAtom écrit à MIGROS MAGAZINE**

Suite à un article ouvertement pronucléaire, intitulé « Le nucléaire, c'est reparti ! », paru dans Migros Magazine, ContrAtom s'est fendu du courrier suivant, espérant obtenir un peu plus d'équilibre de la part de cet organe d'information du géant orange.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Dans son édition n°7, du 15 février 2005, sous le titre « Le nucléaire, c'est reparti ! », votre hebdomadaire accordait quatre pleines pages d'interview au président du Forum nucléaire suisse, M. Bruno Pellaud, fervent défenseur de l'énergie nucléaire, qui a pu ainsi exposer ses arguments sans aucune entrave.

Les nombreuses lettres de lecteurs que vous avez fait paraître dans vos éditions suivantes montrent à quel point votre choix était sujet à caution. Cependant, un mois plus tard, dans le n° 11 de votre magazine, apparaît, en page courrier des lecteurs, un titre qui attire l'attention : « Le nucléaire est bon », avec encore une photo de M. Bruno Pellaud et l'extrait d'une lettre de M. Jean-Pierre Bommer soulignant le courage que votre journal a démontré en défendant le nucléaire.

Nous pensons que si la Migros veut être crédible face à ses clients, notamment dans sa défense du développement durable, la moindre des choses serait qu'elle offre à un adversaire de l'industrie nucléaire la même tribune que celle dont a pu bénéficier M. Bruno Pellaud.

Vos lecteurs et clients seraient certainement curieux d'entendre un autre son de cloche qui, n'en déplaise à M. Jean-Pierre Bommer, n'est pas souvent défendu dans les médias.

Il est malhonnête de dire qu'il n'y a pas d'alternative crédible au nucléaire à cause de notre trop forte consommation d'électricité lorsque, parallèlement, on n'entreprend pas le minimum indispensable pour réduire le gaspillage. Chez nous, comme dans tous les pays nucléarisés, la consommation d'électricité est en effet conditionnée par l'offre, puisqu'une consommation élevée permet de justifier la construction de grandes centrales. Le regard habituel doit donc être inversé, il faut penser à économiser à la place de produire et les médias ont un rôle primordial à jouer dans ce renversement de perspective.

Par conséquent, pour démontrer son impartialité, votre magazine devrait accorder une interview du même type que celle que vous avez publiée dans votre n° 7, mais pour présenter l'envers de la médaille. Dans cette perspective, nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions.

Dans l'intervalle, veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pas de réponse à ce jour. ■ **(à suivre...)**

**JAB**  
1211 Genève 8

**PP (Journal)**  
CH-1211 Genève 8